

Monsieur Maurice **Althaus** et ses
enfants Charles et Yves, à Evolène;
Madame **Monnerat-Althaus** et ses
enfants en France;
ont le chagrin de vous faire part du
décès de

Monsieur
Karl ALTHAUS

enlevé subitement le 21 février
2017.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité
de la famille.

Domicile de la famille:

Rue Neuve 24, 1983 **Evolène**.

Cet avis tient lieu
de lettre de faire part.